

LA TUILERIE ★★★
CAMPING - BASE DE LOISIRS

VIC-SUR-SEILLE / MOSELLE / FRANCE

57630 VIC-SUR-SEILLE
03 87 01 19 00 - 06 81 80 19 03
Bruno ANDRIANNE

WWW.CAMPING-LA-TUILERIE.COM



L'espace loisirs
pour toute la famille

TARIFS CAMPING 2020

TARIFS À LA NUITÉE

- EMLACEMENT	4.50 €
- ADULTE(S)	5.00 €
- ENFANT(S) (- de 10 ans)	3.50 €
- ELECTRICITE 6 ampères	5.00 €
- ANIMAL	1.50 €
- TAXE DE SEJOUR (valable pour tout forfait) (prix par nuit, par personne de + de 13 ans)	0.30 €

TARIFS SAISON (EMPLACEMENT CARAVANE) du 01/04/19 au 20/10/19

- Forfait saison (1 ou 2 personnes)	998 €
- Personne supplémentaire	170 €
- Enfants supplémentaire (de 2 à 10 ans)	105 €
- Animal	95 €
- Carte d'accès magnétique	10 €
- Consommation électrique	0.29 €/kW
- Redevance enlèvement ordures ménagères	45 € / personne

TARIFS SAISON (EMPLACEMENT MOBIL HOME) 01/04/19 au 20/10/19

- Forfait emplacement saison 1 ou 2 personnes	2020 €
(eau, abonnement électrique, pêche(hors peche de nuit) piscine)	
- Consommation électrique	0.29 €/kW
	0.40 €/KWH du 01/10/19 au 31/03/19
- redevance enlèvement ordures ménagères	45 € / personne
Plus de 3 mois de présence	55 € / personne / semestre
- consommation eau	5.50 € /m3
- Caravane supplémentaire (voir règlement)	120 €
- Personne supplémentaire saison	215 €
- personne supplémentaire année	285 €
- Carte d'accès magnétique	10 €
- Forfait hivernage	120 €
- Forfait gardiennage extérieur	70 €
- Animal	100 €
- animal année	110 €
- frais de sortie mobil home du terrain	1800 €
- location à l'année 01/01/2020 au 31/12/2020	2730 € pour 1 ou 2 personnes

ACTIVITES :	Forfait pêche saison carpe	120 € (1 ou 2 cannes)
	Forfait pêche saison carpe et truite	140 € (1 ou 2 cannes)
	Forfait pêche semaine	40 € (1 ou 2 cannes)
	Forfait pêche week end	25 € (1 ou 2 cannes)
	Forfait pêche de nuit (20h00 à 8h00)	20 € (2 cannes)

LES FORFAITS CAMPING OU ACTIVITES SONT INCESSIBLES

Bruno ANDRIANNE LA TUILERIE - 57630 VIC SUR SEILLE

☎ 03 87 01 19 00 ☎ 06 81 80 19 03 www.camping-la-tuilerie.com info@camping-la-tuilerie.com